

— ♦ —
**Une question,
un conseil ?
Parlez-en
à votre médecin
ou votre
pharmacien.**

— ♦ —
Un vaccin efficace

Le vaccin ROR permet d'éviter d'attraper la rougeole, les oreillons et la rubéole. Il protège ainsi des complications graves de ces trois maladies.

Un vaccin nécessaire

Se vacciner est nécessaire pour soi mais aussi pour protéger les plus fragiles qui ne peuvent pas être vaccinés, par exemple les nourrissons de moins de 1 an et les femmes enceintes.

Un vaccin simple

2 injections à un mois d'intervalle suffisent pour être protégé.

Un vaccin sans danger

Une fièvre et des rougeurs sur la peau peuvent parfois survenir dans les jours suivant l'injection.

Un vaccin gratuit

L'Assurance maladie prend en charge le vaccin à 100 % pour tous les enfants jusqu'à 17 ans inclus (65 % au-delà de cet âge).

Pour en savoir plus

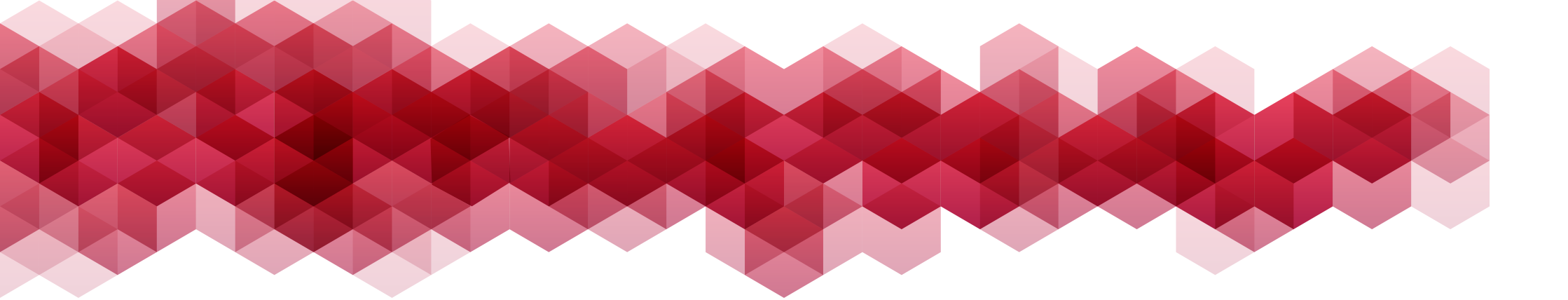


Le site de référence qui répond à vos questions



Rougeole, oreillons, rubéole
Les 5 bonnes raisons de se faire vacciner





La rougeole, les oreillons et la rubéole sont trois maladies très contagieuses dont les complications peuvent être graves.

La vaccination est le moyen de protection le plus efficace.

—•—
Depuis novembre 2017, on observe sur tout le territoire de nombreux cas de rougeole chez des sujets non ou mal vaccinés.

Qu'est-ce que la rougeole, les oreillons et la rubéole ?

Ces maladies sont dues à des virus qui se transmettent très facilement par la toux ou les éternuements. Une personne contaminée par l'un de ces trois virus est contagieuse avant même de se sentir malade.

La rougeole commence par une fièvre élevée, une toux, des yeux rouges qui pleurent, puis des petites taches rouges qui apparaissent sur la peau. Il peut y avoir des complications – pneumonies, atteintes du cerveau, convulsions – qui nécessitent une hospitalisation, en particulier chez les tout-petits, les adolescents et les jeunes adultes.

Les oreillons provoquent de la fièvre et un gonflement douloureux des glandes salivaires (ces glandes produisent la salive). Il peut y avoir des complications graves : méningite, surdité, atteinte des testicules avec risque de stérilité chez le garçon.

La rubéole peut provoquer des douleurs dans les articulations, des ganglions, puis des boutons qui commencent sur le visage. C'est une maladie très dangereuse chez la femme enceinte car elle peut être responsable de malformations chez le futur bébé. C'est pourquoi il est indispensable que toutes les femmes en âge d'avoir des enfants soient vaccinées.

Qui doit être vacciné ?

La vaccination est obligatoire chez tous les enfants nés à partir du 1^{er} janvier 2018 avec 2 injections de vaccin rougeole-oreillons-rubéole (ROR) : la première à l'âge de 12 mois et la seconde entre 16 et 18 mois.

Les personnes nées à partir de 1980 : pour être protégées, elles doivent avoir reçu au total 2 injections.

Quels sont les effets secondaires ?

Le vaccin est bien toléré. Un enfant sur dix peut avoir de la fièvre, parfois accompagnée de petites taches rouges sur la peau, entre 5 et 12 jours après l'injection. Une réaction (rougeur, gonflement) à l'endroit de la piqûre est possible, mais rare.

Le vaccin est-il remboursé ?

Le vaccin ROR est pris en charge à 100 % par l'Assurance maladie pour tous les enfants jusqu'à 17 ans inclus. Ensuite, il est remboursé à 65 %.

Où se faire vacciner ?

Adressez-vous au médecin de votre choix : médecin généraliste, pédiatre ou à une sage-femme. Les infirmières peuvent aussi vacciner sur prescription médicale. Vous pouvez également aller dans un centre de protection maternelle et infantile (enfants de moins de 6 ans) ou dans un centre de vaccination.

—•—
2 injections suffisent pour être protégé contre ces trois maladies.